

Compte-rendu de la réunion d'EAP du 17 décembre 2020

Etaient présents : Père Bernard, Père Olivier-Joseph, Xavier de Barbeyrac Christian Desroche, Dominique Collignon

Invitée : Béatrice Antérion

Après un temps de lecture d'Évangile et de prière où nous rendons grâce à Saint Joseph, nous débutons notre réunion

- Les funérailles : Face au départ de plusieurs membres de nos équipes, il est urgent d'appeler de nouvelles personnes pour cette mission d'Église. Xavier a rédigé un article intitulé « Pourquoi pas vous » qui paraîtra dans le journal paroissial. Il viendra également faire un appel lors des messes dominicales dans nos trois clochers. Nous insistons toutefois sur l'importance des appels individuels qui doivent être faits par nos Pères.
- Horaires des messes de Noël
Saint Hugues : 24 décembre à 19h00
Saint-Marcel : 24 décembre à 21h00 – 25 décembre 11h00
Saint-Pierre : 24 décembre à 18h00 et à 21h00 – 25 décembre à 10h30
- Cartes de vœux : elles seront envoyées par mail avant Noël avec les horaires des messes. Par souci écologique nous n'éditerons pas de cartes « papier » ; un modèle sans horaires des messes sera envoyé aux administrations.
- Journal paroissial : le 1^{er} tirage devrait sortir pour Noël en 300 exemplaires sur papier recyclable.
- Expositions
L'exposition sur les chrétiens d'Orient qui se trouve à Saint-Marcel va être démontée avant Noël. L'argent des ventes de livres sera centralisé.
L'exposition « Loué sois-tu » sur la création (photos de Yann Arthus-Bertrand) est actuellement à Bourg-lès-Valence. En janvier elle sera à Saint-Marcel et en février à Châteauneuf. Chaque début d'exposition a fait ou fera l'objet d'un vernissage.
- Ventes :
Bougies de Noël du secours catholique les 19 et 20 décembre ; la quête de ce même week-end sera intégralement reversée au secours catholique. Suite à quelques dysfonctionnements, il est rappelé à chacun que la responsable du secours catholique sur notre paroisse est Suzanne Trouiller. Il convient de la contacter pour les prises de décisions.
Vente des oranges de Sœur Emmanuelle les 16 et 17 janvier.
- Tenue de la sacristie de Saint-Pierre : il existe une équipes désignée pour cette mission. Dans un souci de bon fonctionnement, Il est aussi rappelé que les personnes qui ne sont pas désignées pour cette mission n'ont pas à intervenir.